

Québec

Gouvernement du Québec
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Ministre responsable des Aînés
Ministre responsable de la région de l'Estrie

Gouvernement du Québec
Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales
canadiennes, à la Francophonie canadienne
et à la Gouvernance souverainiste
Ministre responsable de la région du Nord-du-Québec

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 4 février 2013

No. : CI-003

Secrétaire : *Chloé Leplante*

Québec, le 11 janvier 2013

L'honorable Robert W.J. Ghiz
Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard
Coprésident du Groupe de travail
sur l'innovation en matière de santé
95, rue Rochford
Case postale 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous faire part du repositionnement du gouvernement du Québec à l'égard de sa participation au Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé (GTIMS). Bien que le gouvernement du Québec ait collaboré jusqu'à présent aux travaux du GTIMS, la portée de la plupart de ceux-ci atteint maintenant une ampleur qui oblige le Québec à reconsidérer la nature de sa participation à ce groupe de travail.

Après quelques mois, le Québec est maintenant en mesure d'évaluer les retombées potentielles de ces travaux au Québec au regard des priorités et orientations québécoises. À cet égard, permettez-nous de signaler que :

- Les travaux portant sur les guides de pratique clinique et leur implantation reposent sur une approche qui s'oppose à la façon de faire du réseau québécois, où l'adoption de guides de pratique doit être initiée à la base par les intervenants concernés. Le gouvernement du Québec ne peut imposer ou garantir l'implantation des guides de pratique.

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197

Québec
875, Grande Allée Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 646-5950
Télécopieur : 418 528-0981

- Les travaux axés sur les modèles de soins dispensés en équipe identifient huit modèles pour lesquels on demande aux provinces et territoires la progression de leur implantation dans leur territoire respectif. Or, la priorité du Québec vise le parachèvement du réseau des groupes de médecine familiale et ne porte pas sur l'implantation de nouveaux modèles.
- Les travaux menés sur le caractère approprié de certains tests et procédures visent à l'identification de trois à cinq procédures médicales, dont la pertinence et l'efficacité devront être évaluées avec une attention toute particulière sur les tests d'imagerie médicale. Les travaux du Québec en la matière se concentrent pour le moment sur l'évaluation et la révision des tests de laboratoire.
- Les préoccupations qui amènent les autres provinces et territoires à travailler sur la gestion des ressources humaines en santé sont beaucoup moins présentes au Québec. De plus, le Québec n'a pas d'intérêt réel pour le projet de site Internet visant la circulation de l'information relative aux marchés des ressources humaines en santé.

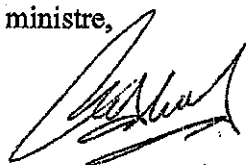
Sur le plan intergouvernemental, la poursuite de la collaboration du gouvernement du Québec aux travaux du GTIMS soulève aussi plusieurs enjeux. En effet, outre le fait que les travaux du GTIMS visent l'adoption ou l'implantation de modèles ou d'initiatives qui ne correspondent pas avec les orientations ou priorités que le Québec a légitimement choisies, certains des modèles et initiatives du GTIMS tendent clairement vers la cogestion. En effet, la participation maintenant consacrée de l'Association médicale canadienne et de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada aux travaux du GTIMS leur permet d'influencer, au même titre que les provinces et les territoires, la portée de ces travaux. Le Québec s'est pourtant toujours opposé à leur présence au sein du groupe de travail.

Par ailleurs, dans certains domaines, la participation du gouvernement fédéral est désormais ouvertement souhaitée par certaines provinces et certains territoires. Comme vous le savez, le GTIMS est une initiative provinciale-territoriale créée par le Conseil de la fédération et nous pouvons vous signaler d'emblée que le Québec n'appuiera pas une telle collaboration du gouvernement fédéral ou de ses agences et organismes aux travaux du Conseil de la fédération.

Le Québec considère qu'il est de sa responsabilité d'allouer ses ressources limitées à la poursuite de ses propres priorités ainsi qu'à la satisfaction des besoins de la population du Québec et ne pas être en mesure d'investir davantage dans les travaux du GTIMS. Conséquemment, sa participation se limitera désormais au partage d'information et de pratiques exemplaires. Évidemment, pour toute initiative du GTIMS qui pourrait venir à correspondre avec les intérêts du Québec, nous serons prêts à collaborer plus activement à ces éventuels travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Réjean Hébert

Le ministre délégué,



Alexandre Cloutier

- c. c. M. Brad Wall, Premier Ministre de la Saskatchewan
 M^{me} Margaret MacDiarmid, ministre de la Santé de la Colombie-Britannique
 M. Fred Horne, ministre de la Santé de l'Alberta
 M. Dustin Duncan, ministre de la Santé de la Saskatchewan
 M^{me} Theresa Oswald, ministre de la Santé du Manitoba
 M^{me} Deb Matthews, ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario
 M. Hugh Flemming, ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick
 M. David A. Wilson, ministre de la Santé et du Mieux-Être de la Nouvelle-Écosse
 M. Doug Currie, ministre de la Santé et du Mieux-Être de l'Île-du-Prince-Édouard
 M^{me} Susan Sullivan, ministre de la Santé et des Services communautaires de Terre-Neuve et du Labrador
 M. Keith Peterson, ministre de la Santé et des Services sociaux du Nunavut
 M. Tom Beaulieu, ministre de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest
 M. Doug Graham, ministre de la Santé et des Services sociaux du Yukon

